



Le Havre, le 30 mai 2013

Monsieur CAZENEUVE  
Ministre délégué  
auprès du ministre de l'Economie et des Finances,  
chargé du Budget  
139, rue de Bercy  
75572 Paris - Cedex 12

Télécopie : 01 53 18 97 46

Monsieur le Ministre,

Vous serez présent au Havre le 31 Mai prochain afin de visiter le dispositif de contrôle des services douaniers de la zone portuaire. Ces opérations de communication et de promotion du service public douanier sont fréquentes et très abondamment relayées par les médias.

Mais elles masquent mal la réalité de cette administration publique. C'est ce qu'ont tenu à nous rappeler l'ensemble des organisations syndicales le 16 Mai dernier lors des Etats Généraux de la Douane de Normandie qu'elles ont tenues au Havre. Cette unité syndicale doit, nous en sommes convaincus, retenir l'attention du Ministre que vous êtes.

Les 10 années de droite et la Révision Générale des Politiques Publiques ont très gravement impacté les effectifs (passant de 500 à 400 dans la Direction Régionale des Douanes du Havre quand le flux de containers sur notre zone portuaire atteint les 2 millions contre 1 dix ans auparavant). Quant au maillage territorial, notre Région a vu de nombreux bureaux et brigades fermés (Honfleur, Bacqueville-en-Caux, Dieppe, Fécamp, Le Tréport ...). Aujourd'hui, la Modernisation de l'Action Publique menée au pas de charge par le Gouvernement Ayrault prévoit de supprimer 400 postes de douaniers par an... cela ne va pas dans le sens du renforcement nécessaire au service public douanier.

Les conséquences néfastes sont bien réelles puisque les agents redoutent notamment des fusions de direction (c'est le cas entre Rouen et Le Havre) et des fermetures de brigades de surveillance. Cela conduirait à un nouveau recul du service rendu aux usagers.

L'annonce de la fermeture du Sycoscan aggrave l'inquiétude légitime et est incomprise par les personnels des Douanes et par nous, élus. Car si cet outil est certes devenu obsolète de par les années, la réponse ne consiste pas à son abandon, mais à prôner la modernisation technologique utile à la qualité des contrôles douaniers.

Nous ne pouvons pas accepter que les capacités de contrôle et le savoir-faire des fonctionnaires des Douanes soient bradés au nom de prétendues économies budgétaires.

"Nous n'en sommes plus à l'os, maintenant ce sont des amputations", c'est en ces termes que les agents de votre Ministère s'expriment quand ils alertent les usagers et leurs élus sur l'impossibilité qui est la leur, et qui demain sera aggravée, de remplir leurs missions de protection et de perception.

Pourtant, dans une économie mondialisée dominée par la finance, l'exigence de l'instauration de visas sociaux et environnementaux aux frontières est de plus en plus partagée en France comme en Europe.

Le redressement de nos finances publiques, la réponse aux besoins des populations et notre modèle de protection sociale qu'il nous faut préserver (comme nos retraites par exemple) imposent de mener une lutte sans merci contre l'évasion fiscale et la fraude aux droits et taxes. Plusieurs dizaines de milliards d'euros sont en jeu chaque année. C'est donc l'économie nationale qui est attaquée.

Les récents scandales sanitaires ou fiscaux ont démontré à tous les Français les conséquences désastreuses de la casse des services publics de contrôles de la DGCCRF, des impôts, de la Douane. Il s'agit au contraire de renforcer les contrôles, afin de garantir une sécurité maximum à l'ensemble de nos concitoyens.

La Douane joue ce rôle et doit être une administration à considérer prioritairement comme le demandent tous les syndicats. Ces derniers sont d'ailleurs force de propositions comme l'indique leur démarche d'Etats Généraux.

Monsieur le Ministre, sûrs que comme nous, vous êtes attaché à ce grand service public, nous vous demandons de prendre en compte leurs conclusions prévues pour Septembre et, en attendant, d'accepter l'idée d'un moratoire sur la réorganisation et la pérennisation du Sycoscan.

Soyez assuré de notre entière détermination et de notre disponibilité pour travailler en ce sens.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Nathalie NAIL



Jean-Paul LECOQ

